



A l'attention de Monsieur le Maire
et du Conseil Municipal

Objet : présentation des projets portés
par les élus de Malaucène Avant Tout
dans le cadre des Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI)

Malauçène, le 10 décembre 2020.

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

C'est avec intérêt que nous avons participé aux travaux et suivis des PPI pour lesquels nous vous proposons un certain nombre de projets qui s'inscrivent dans les commissions municipales, répondant ainsi à la commande de la municipalité.

Par ailleurs, nous notons que certains PPI relevant de missions règlementaires, telles que la mise aux normes du cimetière, ou bien participant à la réalisation des missions d'entretien de la voie publique, ou encore des décisions actées en conseil municipal pèsent budgétairement sur l'investissement communal. Nous espérons que les annonces initiales de financement ne sont pas déjà grevées par ces mesures.

Nous vous présentons ci-dessous un tableau synthétique de nos objectifs, qui pour certains sont déclinés par la suite en points particuliers annexes :

COMMISSIONS	PROJETS	OBJECTIFS ET PRESENTATION	MOYENS NECESSAIRES ET AIDES
<u>1-Cadre de vie</u>	1-Sécuriser les déplacements piétons longeant l'avenue de la Libération avec la réalisation de trottoirs suffisamment larges	-Nécessité de rendre conforme l'existant pour satisfaire aux déplacements piétons et permettre un déplacement sécurisé et	-S'appuyer sur les services du Conseil Départemental avec l'Agence routière locale pour la conception, la maîtrise d'ouvrage

	<p>desservant l'accès au centre village, largement utilisée par les familles pour se rendre à l'école et par les jeunes pour aller aux arrêts de bus du quartier de l'Eglise.</p> <p>2-Augmenter le budget voirie annuel de 30 000 euros</p> <p>3-Créer des sanitaires et des douches sur le parking touristique à destinations des cyclistes et visiteurs.</p> <p>4-Lancer une politique de rénovation de l'habitat et d'acquisitions foncières sur les 5 prochaines années</p>	<p>possible des personnes à mobilité réduite et des personnes avec une poussette.</p> <p>-Permettre la réalisation des travaux de rénovation et la mise aux normes de la voirie communale.</p> <p>-Implantation possible sur le « pré Tourniaire » au Blanchissage</p> <p>-Rénovation de nos immeubles et appartements</p>	<p>-Monter des dossiers de subventions auprès de l'Intercommunalité, du Conseil Départemental, de la Préfecture, et de la Région.</p> <p>-Conventionner avec l'agence routière départementale pour le diagnostic des voies et le dispositif « Petites villes de demain ».</p> <p>-Chercher les financements par les voies « classiques » mais aussi auprès de la Fédération Française de Cyclisme. Profiter du passage du Tour de France pour étudier le projet avec le Conseil Départemental et la Région (compétence Tourisme).</p> <p>-S'appuyer sur le dispositif « Petites villes de demain » dans lequel s'inscrit Malaucène pour valoriser les moyens mis en œuvre pour permettre aux sportifs de rester sur la commune et profiter des commerces locaux après leurs activités.</p> <p>-S'appuyer sur le dispositif « Petites villes de demain » pour le programme de l'habitat et le conseil départemental</p> <p>-Etre attentif au Programme Départemental de l'Habitat porté par le conseil départemental et l'intercommunalité qui va venir https://www.vaucluse.fr/habitat-logement/les-politiques-de-lhabitat-en-vaucluse/le-plan-departemental-de-lhabitat-1525.html</p>
--	---	--	--

	5- Mise en place d'un Macaron Résident	Favoriser le stationnement des véhicules des habitants	
<u>2- Economie</u>	<p>1-Installer un système de casiers fermiers : points de vente automatique pour nos agriculteurs, commerçants, artisans. Projet « phare » de notre campagne électorale plébiscitée par les agriculteurs et les commerçants consultés.</p> <p>2-Réaliser un diagnostic flash sur l'impact de la crise sanitaire sur le commerce et des activités de centre-ville et les mesures à prendre pour leur redynamisation.</p>	<p>-Boutique <u>automatique</u> de produits fermiers présentés dans des casiers vitrés pouvant être réfrigérés en libre-service.</p> <p>-<u>Accès aux produits de nos agriculteurs et commerçants en non-stop</u> et maintien des ventes en cas de fermeture des commerces et marchés.</p> <p>-Apporter un soutien au tissu économique local mis à mal par la covid 19.</p>	<p>-Dédier un espace ou un local communal à cette activité d'intérêt général localisé à proximité ou disposant des réseaux électriques et téléphoniques nécessaires au bon fonctionnement.</p> <p>- multiples financements possibles + dispositif « petites villes de demain » et chambre d'agriculture</p> <p>-Utiliser le dispositif « petites villes de demain » :https://petitesvillesdedemain.aides-territoires.beta.gouv.fr/f94e-realiser-un-diagnostic-flash-post-covid-et-un/</p>
<u>3-Urbanisme et Aménagement espace</u>	-Sécuriser la circulation piétonne sur l'axe « route de Veaux - centre village » avec la création d'une liaison piétonne à l'écart de la route et de ses nuisances (sans transit motorisé).	<p>-Aménagement respectant le <u>concept de Voie Verte</u> en milieu naturel sans <u>imperméabilisation du sol</u>.</p> <p>-Pour satisfaire les attentes des piétons dans leurs déplacements sécurisés /loisirs /détente : <u>réalisation d'un cheminement « doux » de la route de Veaux vers le parc des Palivettes</u> en longeant la parcelle cadastrée AR 393.</p>	<p>-Acquérir une bande de terrain nécessaire au passage piétonnier</p> <p>- S'appuyer sur les compétences du Conseil Départemental et de l'Agence routière locale pour élaborer le projet</p>
<u>4-Environnement durable</u>	1-Mettre en place des composteurs communaux collectifs en centre ville (lieux à définir) et favoriser les approches écologiques et Développement Durable.	-Répondre aux attentes de nos concitoyens au sujet de la <u>gestion de nos déchets</u> en mettant en place les composteurs qui recycleront les déchets organiques et limiteront la pollution.	<p>-Installer un partenariat avec l'ASEME la Région SUD et la COVE (subventions- formations-accompagnement) : http://www.lacove.fr/actualites/gdd/au-beaucet-compostage-rime-avec-partage.html</p> <p>-S'appuyer sur les compétences internes et</p>

	2-Associier les services communaux (école-CLAE-Cantine) et les équipes éducatives pour sensibiliser les enfants à la préservation de nos ressources.	-Préparer la société de demain	former le personnel communal : 15 minutes /jour d'entretien par composteur -S'appuyer sur le milieu associatif pour faire vivre le projet
<u>5-Animation et Vie Locale</u>	<p>1-Ouvrir un poste de Service civique à l'accompagnement des associations, des agriculteurs et des artisans dans leurs démarches administratives et recherches de financements.</p> <p>2-Créer des animations régulières cet hiver, via le Comité des Fêtes qui a reçue une subvention de 10 000 euros cette année alors que la COVID n'a pas permis la tenue de toutes les manifestations.</p>	<p>- <u>Concrétiser l'aide apportées aux associations et spécifiquement à la sensibilisation des artisans, agriculteurs</u> mais aussi associations sportives, culturelles, solidaires, etc. aux subventions du niveau local au niveau européen, aux fonds d'entreprises et au mécénat financiers, à la prospection.</p> <p>-Profiter de la réalisation du diagnostic flash (cf point 2) pour cibler les actions et l'accompagnement</p>	<p>-Trois agréments « service civique » ont été ouverts par le conseil municipal : possibilité de créer ce profil de poste dès 2021</p> <p>-Redéploiement de la subvention municipale déjà perçue par le comité des fêtes pour les actions de proximité</p>
<u>6-Culture et Patrimoine</u>	<p>1-Installer des Boites à livres</p> <p>2-Dédier un local à nos artistes locaux</p>	<p>-Proposition arrivée en seconde place lors du vote citoyen organisé pendant la campagne électorale</p> <p>-Créer un lieu d'expositions culturelles</p>	<p>-S'appuyer sur le réseau Cove-Médiathèque ou associatif Vauclusien (https://laissezpasser.fr/2019/02/11/boites-a-livre-metal-rouge-et-bois-de-palox/)</p>

	<p>(maison Porte) : galerie, salle de spectacle</p> <p>3-Mise aux normes de la salle de la maison Porte avec une jauge de 20/30 places afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les représentations de théâtre, ciné-club, musique...</p>	<p>permanent pour les artistes locaux (peintres, sculpteurs, photographe</p> <p>-Créer un autre lieu de vie culturelle</p>	
--	---	--	--

Souhaitant pouvoir échanger dans nos commissions ou ateliers sur ces différents projets, nous restons à votre disposition pour tous compléments d'information.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux d'agréer nos salutations distinguées.

Les Elus de Malaucène Avant Tout

Alexandrine MEYNAUD, Gilles MANCEL, Geneviève SIAUD, Sandrine SAEZ, Pierre GAC